

Un mini CV ? Qu'est-ce que c'est ?

= > C'est un résumé de mon CV.

Je l'utilise comme accroche sur le site :
cap emploi 85.com pour être repéré par un employeur.

Mais qu'est-ce que j'y mets ?



1 - LE METIER QUE JE RECHERCHE :

C'est le métier que je peux exercer et qui est adapté à mes contre-indications médicales.

Ce métier est validé par une formation ou une expérience significative (stage, contrats...).

Je peux également indiquer un métier que je souhaite faire en contrat en alternance pour me former. Dans ce cas j'indique « en alternance ».

2 - MES ATOUTS :

J'indique les atouts que je possède pour le poste recherché.

C'est ce qui fera qu'un employeur me choisira plutôt qu'un autre candidat.

Je peux indiquer le nombre d'années d'expérience, des stages, des capacités spécifiques qui sont importantes pour le poste que je recherche (langues, logiciels spécifiques,...)

Je les résume en 5-6 tirets.

Attention : je peux citer des qualités mais j'évite d'en citer trop ! Et je note des qualités professionnelles qui valorisent ma candidature et me feront décrocher une entretien.

Exemple à éviter : souriant, ponctuel, disponible...

Il faut me différencier des autres candidats et donner envie à l'employeur d'en savoir plus !

3 - MES COMPETENCES :

Je mets en avant mes compétences plus techniques en lien avec le poste.

C'est : ce que je sais faire.

Je les résume en 5-6 tirets.



4 - MES FORMATIONS :

J'indique ici les formations qui pourront me servir pour le poste recherché.

Dans le cas d'une recherche d'un contrat en alternance : j'indique ma formation initiale et le niveau de formation que je souhaite atteindre pour le poste recherché.

5 - MON PROJET DETAILLE :

J'indique mes motivations. Ce qui me donne envie de travailler sur ce poste.

Dans le cas d'une recherche en alternance j'explique ma démarche de reconversion ou mon souhait d'atteindre un niveau supérieur.

Si ce passage n'apporte pas un plus à votre candidature nous nous réservons le droit de ne pas l'insérer dans votre cv.



RDV sur la page « Déposer votre cv » de notre site internet :

capemploi85.com.

Si vous êtes accompagné vous devez vous rapprocher de votre conseiller pour remplir la trame.

C'est à vous !